



FONDATION CHARLOTTE OLIVIER

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2007



REMERCIEMENTS

En ouverture de ce rapport annuel 2007, nous désirons remercier tout particulièrement pour leur confiance et leur soutien:

- L'Association Alter Ego Vaud
- L'Association fribourgeoise aide et soins à domicile
- Le Bureau pour les questions familiales de l'OFAS
- La Chaire francophone de travail social et politique sociale de l'Université de Fribourg et l'Unité de recherche en gériatrie de la Faculté de psychologie de l'Université de Lausanne
- La Commission de promotion de la santé et prévention du canton de Fribourg
- La Conférence romande des Affaires Sanitaires et Sociales
- La CSS Assurance, Fondation pour l'encouragement de mesures sociales dans l'assurance-maladie et accidents
- Le Département de Pédagogie curative et spécialisée de l'Université de Fribourg
- La Direction de la santé et des affaires sociales du canton de Fribourg
- Les Fondations Promotion Santé Suisse, OAK, Leenaards, von Meissner, Arcanum, Gottfried und Julia Bangerter-Rhyner et la Fondation du Centenaire Raiffeisen
- La Loterie Romande
- L'Office fédéral de la Santé Publique
- Les Services de la santé publique des cantons de Fribourg et de Vaud
- l'Unité de Médecine des Violences de l'Institut Universitaire de Médecine Légale du CHUV
- L'Université de Fribourg

Nous remercions également pour leur engagement et la qualité de leur travail les membres du Conseil de Fondation, les chefs de projet et les collaboratrices et collaborateurs administratifs de la FCHO

PROJETS 2007

« RÉFÉRENT MALTRAITANCE ENVERS LES ENFANTS » PROMOTION ET ADAPTATION DU PROJET DANS LE CANTON DE FRIBOURG

Sous l'impulsion de la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS), le Service de la Santé publique du canton de Fribourg assure, depuis fin 2006, la direction du projet et travaille en étroite collaboration avec la FCHO pour garantir une mise en œuvre adaptée aux spécificités et aux besoins des professionnels du canton de Fribourg.

Un **comité de pilotage**, présidé par le Service de la santé publique de la DSAS et constitué d'acteurs clés dans le domaine de la prévention et/ou de la prise en charge de la maltraitance des enfants (enfance et jeunesse, police, justice, planning familiale, écoles etc.) assume la conduite stratégique de ce projet.

Ce projet a pour objectif principal de fournir aux professionnels de 1er niveau (en contact avec la population générale des mineurs) des outils communs leur permettant de renforcer de manière durable leurs compétences de détection des situations de maltraitance. Il entend s'inscrire en complément de ce qui existe, tout en le mettant en valeur.

Afin d'assurer l'adaptation du projet aux réalités cantonales, le Comité de pilotage a décidé de réaliser un **état des lieux** des actions/interventions/offres de formation développées dans le canton de Fribourg en matière de prévention de la maltraitance envers les enfants. Cet état des lieux a permis de déterminer les besoins existants spécifiques des professionnels du canton. Deux formes de besoin ont été mis en évidence : un besoin de renforcer le travail en réseau et un besoin de formation.

Pour répondre au besoin de renforcer le travail en réseau, une première **journée du réseau** fribourgeois de la prévention de la maltraitance des enfants a été organisée le 21 septembre 2007. Présidée par Mme la Conseillère d'Etat Anne-Claude Demierre, Directrice de la Santé et des Affaires sociales, cette journée visait à valoriser les nombreuses ressources existantes dans le canton en matière de prévention de la maltraitance envers les enfants et à renforcer le réseau existant. Plus 80 organismes du canton concernés par la problématique ont été invités. Près d'une soixantaine ont répondu présents. Cette journée a été consacrée à l'initiation d'une **« carte du réseau fribourgeois de la prévention de la maltraitance envers les enfants »** ; carte réalisée en étroite collaboration avec le Chef du Service de l'enfance et de la jeunesse du canton de Fribourg, membre du Comité de pilotage du projet.

Pour répondre au besoin de formation, le **concept de formation pilote « Premier Lien Maltraitance »** a été élaboré et validé par les membres du Comité de pilotage du projet. Ce concept propose de former, au sein même des équipes, des services ou des organismes où les professionnel-le-s sont en contact régulier avec des enfants, une première ligne de personnes ressources en matière de maltraitance et de protection des enfants : les « Premiers Liens Maltraitance ».

BIENTRAITANCE : LE ROLE DE L'EDUCATION NON FORMELLE

Les programmes visant à augmenter l'univers de la « bientraitance » des enfants et des jeunes en Suisse sont rares. Malgré les nombreuses actions menées dans notre pays, un grand nombre de problèmes subsistent et certains même s'aggravent : épidémie d'obésité, tabagisme et alcoolisations précoces, états dépressifs, violence interpersonnelle par des auteurs toujours plus jeunes, difficultés à trouver des places de formation, perspectives de précarité professionnelle.

Devant ces constatations, le projet "Bientraitance " entend explorer de nouvelles voies. Dans une démarche positive, il entend promouvoir l'accès des enfants et des adolescents à un environnement social favorable à leur développement.

Le projet part de l'idée que le développement des compétences reconnues comme « promotrices de la santé » au sens large chez les jeunes telles que l'estime de soi et de son corps, la découverte et valorisation des ressources de chacun, l'apprentissage des limites, la gestion des émotions, la tolérance à l'échec et à la frustration, la gestion des conflits et la maîtrise de la violence n'est pas l'apanage exclusif des professionnels de la santé, des familles ou encore de l'école. Des organismes offrant des activités de groupe aux enfants et aux jeunes sont susceptibles de représenter un environnement privilégié au développement de ces capacités : *clubs de sport d'équipe, groupes de musique et autres activités artistiques collectives, groupes de scouts, sociétés de jeunesse, groupes de paroisse, associations culturelles etc.*

Bien que de nombreuses ressources bientraitantes existent dans les cantons romands, des lacunes subsistent tant dans la couverture que dans l'accès à ces ressources.

Ce projet vise la promotion de la bientraitance par l'augmentation de la participation des enfants et adolescents (7 – 17 ans) à des activités de groupe répondant à des critères de bientraitance développés, évalués et validés dans le cadre du présent projet. Débuté en décembre 2006 dans le canton de Fribourg, il entend découvrir comment construire un pont entre les ressources bientraitantes existantes et les enfants/adolescents non touchés par ces ressources. Il propose d'optimiser l'utilisation des ressources existantes, de soutenir les organismes offrant des activités collectives aux enfants et aux jeunes dans leurs actions de recrutement auprès d'enfants/adolescents difficilement atteignables. Le projet favorise le développement de démarches visant à « aller vers » les enfants et les jeunes, à créer, dans leur quartier, des événements leur permettant de découvrir, essayer et s'intéresser aux activités de groupe.

Le projet comprend deux niveaux d'intervention. En parallèle aux actions de terrain développées, une évaluation scientifique des résultats de la participation à des activités de groupes sur l'état de santé global des enfants et des jeunes participants est menée.

PREMALPA

Ce projet entend développer un concept de formation centré sur la maltraitance envers les personnes âgées, que ce soit à domicile ou en institution. Cette formation s'adresse principalement dans un premier temps aux professionnels de la santé et du social en contact avec les personnes âgées.

Ce projet vise à prévenir les risques et à développer les actions et interventions concertées entre les professionnels concernés, et ce par une formation comprenant trois niveaux : celle des référents, celle des multiplicateurs ou multiplicatrices, celle enfin des professionnels eux-mêmes formateurs.

Cette formation développée initialement sur mandat du Service de la Santé publique du Canton de Vaud (décembre 2003), a été adaptée pour les cantons du Jura, en novembre/décembre 2004, et de Genève, en juin 2005. L'adaptation cantonale permet de mettre en évidence les ressources locales et régionales et aux différents acteurs du réseau de se connaître et développer une connaissance commune pour prévenir la maltraitance. Cette formation a été intégrée dans le catalogue de cours 2007 de l'Association vaudoise d'établissements médico-sociaux (AVDEMS).

En 2007, sur mandat de l'Association fribourgeoise des aides et soins à domicile, une adaptation fribourgeoise du programme de formation est actuellement en cours de réalisation et une session de formation est prévue en mai/juin 2008.

En 2006, dans le cadre du programme 50+ santé, en accord avec le Médecin cantonal, le Service de la Santé Publique et le Service du Personnel et d'Organisation, une enquête a été menée au sein de l'administration cantonale fribourgeoise, par le Département de Travail social et politiques sociales de l'Université de Fribourg en collaboration avec la FCHO. Le programme 50+ santé a été initié et soutenu par la Conférence Romande de Affaires Sanitaires et Sociales et la Fondation Promotion Santé Suisse.

Cette enquête avait pour objectif d'interroger les rapports de santé chez les personnels de l'Etat de Fribourg âgés de 50 ans et plus. Les questions visaient à récolter des informations sur le statut de l'emploi, les conditions de travail et l'état de santé en termes de facteurs de risques ou de facteurs protecteurs, en interrogeant directement les personnes concernées. Ceci a été réalisé en envoyant un questionnaire à l'ensemble des employés de l'Etat de Fribourg, âgés de 50 à 65 ans, soit 3'174 personnes. Malgré l'ampleur du questionnaire, près de 1'000 exemplaires ont été renvoyés et 947 d'entre eux ont pu faire l'objet d'un traitement extensif. Ceci c'est fait en respectant totalement l'anonymat, par le biais de la base de données de la caisse de pension de l'Etat de Fribourg.

En complément de nombreuses personnes, se sont portées volontaires pour un entretien en face à face. Pour des raisons de moyens, seules 16 d'entre elles ont été rencontrées.

L'analyse des questionnaires et des entretiens en face à face, a mis en évidence que la très grande majorité des personnes interrogées s'estiment être en très bonne santé (90%) et sont satisfaits de leur travail (96%). Ce sont les secteurs « médical – paramédical – social » et « scientifique – technique » où les personnels qui se disent le plus fréquemment en bonne santé. En revanche, le secteur « justice – police – prison » et celui de l'administration se situent en dessous de la moyenne quant au fait d'être en « bonne santé » (28% versus 13,5% de déclarations négatives).

Par ailleurs, bien que le 90% des personnes se déclarent en bonne santé, plus de la moitié d'entre elles ont eu des problèmes de santé ces cinq dernières années. Des troubles psychiques et des troubles du sommeil apparaissent principalement dans la tranche d'âge des 50-60 ans et particulièrement dans des secteurs dits « sensibles » - qui sont en contact avec les usagers.

Malgré la bonne satisfaction des conditions de travail relevée par l'ensemble des personnels, 20% d'entre eux expriment toutefois des sentiments négatifs qui influencent leur état de santé. Ils relatent que principalement l'intensification du travail et la célérité attendue dans l'ensemble de leur activité provoquent du stress, de la pression et une surcharge continue de travail. Par ailleurs, l'impression que la valeur du service public se détériore et que la performance, la rentabilité, l'économique et l'efficacité sont cités comme des facteurs critiques et pesants de l'évolution des logiques sociétales et de l'environnement du travail.

- Cette étude a été complétée par un travail de commentaire des résultats de la part d'un certain nombre d'acteurs clés du domaine dans le canton de Fribourg. De plus les recommandations ont été priorisées d'un point de vue de santé publique. Un plan de diffusion et de valorisation des résultats et des recommandations complètent le rapport final déposé auprès de la CRASS et de Promotion Santé Suisse.

Les résultats de ce travail doivent être présentés au Conseil d'Etat dans le courant 2008, afin que les résultats de l'enquête puissent être restitués aux personnes ayant été interrogées et que les activités de diffusion et de valorisation prévues dans le rapport final puisse être mise en œuvre.

« WHO IS WHO » INTERNATIONAL EN PROMOTION DE LA SANTÉ

Ce projet concerne le développement d'une banque de données en ligne via le réseau Internet. Cette banque recense, sur la base d'une liberté totale d'adhésion ou de retrait, les institutions et personnes participant à un titre ou à un autre à la promotion de la santé. Onze pays ont d'ores et déjà fait part de leur intérêt pour ce projet, conçu et réalisé à titre expérimental par l'École nationale de la santé publique de Rennes, en vue d'une éventuelle reprise dans le prochain programme de développement en santé publique de la Communauté Européenne. La FCHO en assume le rôle d'administrateur pour la Suisse.

La CE a décidé en 2004 de suspendre, pour le moment, la gestion centralisée de ce projet et de laisser à chaque pays la liberté et la responsabilité de poursuivre ou non le développement de cette banque de données. Cette décision pose désormais la question de savoir si la FCHO pourra ou non rester candidate. Notre Conseil de fondation ayant confirmé en novembre 2004 son intérêt pour ce projet, il a chargé le Dr P.-H. Gygax de s'informer des conditions et modalités d'une éventuelle reprise du projet par la Suisse et d'une administration par la FCHO.

A COMMANDER AUX EDITIONS FONDATION CHARLOTTE OLIVIER
AU SECRÉTARIAT, PAR TÉLÉPHONE 026 300 73 61 OU
PAR COURRIEL À : INFO@FCHO.CH

« *Bienveillance. Revue de la littérature et état des lieux* » Dr Bertrand Graz, avril 2007. Depuis 2000, la notion de « bienveillance » est couramment utilisée, notamment en France et en Belgique dans le domaine de la protection de l'enfance. Pourtant, cette notion reste encore floue. La Revue de la littérature et l'état des lieux réalisés par le Docteur Bertrand Graz précisent les contours de cette notion tout en rendant compte de toute la complexité que suppose une telle entreprise. Cet ouvrage soulève les interrogations inhérentes à toute tentative de définition : Qu'est-ce que la bienveillance ? Qui s'y intéresse et pourquoi ? Avec quels résultats ? Quelles interventions recommander ?

L'ouvrage est enrichi d'une préface du Dr Michel Manciaux, Professeur émérite en pédiatrie sociale et en santé publique à l'Université de Nancy, France. Docteur honoris causa de l'Université de Montréal. Il est illustré par les photographies de Luc Chessex.

Et toujours afin que vive la pensée de Charlotte Olivier : « *Penser global en santé publique, un héritage de Charlotte Olivier* » avec les contributions originales de : Dr F. Heinzer, Ligue pulmonaire vaudoise, Prof. D. Sprumont, Université de Fribourg, G. Heller, historienne, A. Zappalla sociologue, F. Porchet, infirmière et J. Narby, anthropologue. Un ouvrage illustré de photos originales de Charlotte Olivier et de son dispensaire.

ELEMENTS STRUCTURELS

ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES ET COMPTABLES

Le système de communication par messagerie électronique entre la présidente et le bureau de la FCHO, ayant prouvé son efficacité et sa fonctionnalité, il est maintenu régulièrement. La Présidente peut ainsi prendre connaissance et valider à chaque instant les rapports quotidiens de la secrétaire-administratrice et se mettre en contact, quand elle le désire et dans les délais les plus brefs, avec l'un ou l'autre membre du Conseil ou chef-fe de projet. La Présidente a néanmoins rencontré régulièrement Mme Chimenti au siège administratif de la FCHO, soit pour les affaires courantes, soit pour des développements ou problèmes particuliers.

Grâce à l'amélioration constante de son administration, et surtout à une gestion rigoureuse, grandement facilitée par l'engagement expert et soutenu, année après année, de M. N. von der Weid, membre du Conseil de fondation, la FCHO a réussi à boucler ses comptes, pour la cinquième année consécutive, avec un bénéfice d'exploitation.

De nombreuses informations complémentaires concernant notre Fondation, ses structures et son administration, peuvent être consultées sur notre site : www.fcho.ch

ACTIVITES STATUTAIRES

Le Conseil de fondation (CF) s'est réuni trois fois durant l'année.

Il remercie plus particulièrement l'engagement pris par Mme Doris Perrodin, spécialiste de l'éducation des enfants et des adolescents à haut potentiel et marraine des projets « enfants » de la FCHO, pour son soutien constant et efficace aux projets « Référénts maltraitance » et « Bientraitance ».

Le règlement interne créé en 2000 continue de faire la preuve de son efficacité et de sa pertinence, du fait surtout que les parrains et marraines ont heureusement assuré de leur côté un suivi régulier des projets dont ils étaient responsables. Depuis 2004, ce règlement est complété par un guide méthodologique pour le développement et la réalisation de projets de promotion de la santé. Il assure une gestion professionnelle des projet et un suivi régulier.

L'élargissement du CF reste un thème d'actualité. En effet, M. von der Weid a exprimé le désir de se retirer, ce qu'il aura bien mérité mais laissera un vide difficile à combler par la FCHO, du moins tant qu'un successeur expert comme lui en gestion et administration financière n'aura pas été trouvé. En attendant, et en participant lui-même très activement à la recherche d'un successeur de choix, M. N. von der Weid a aimablement accepté de rester pour le moment encore à son poste.